

Fiche de renseignements

Centres de services de droit de la famille

Pour de plus amples renseignements

Pour trouver le Centre de services de droit de la famille le plus proche de votre domicile, appelez la ligne de services sans frais d'AJO au **1 800 668-8258** du lundi au vendredi entre 8 h et 17 h.

www.legalaid.on.ca

Aide juridique Ontario (AJO) peut vous aider si vous vous séparez de votre conjoint(e) et si vous cherchez à obtenir une pension alimentaire pour les enfants, si vous vivez une situation de violence familiale ou si vous tentez d'obtenir la garde de vos enfants ou un droit de visite.

Nos centres de services de droit de la famille, dont le nombre ne cesse de croître dans la province, peuvent vous aider dans le cadre d'un certain nombre d'affaires juridiques.

Nous pouvons vous aider dans les situations suivantes :

- La compréhension des documents des tribunaux;
- Les ordonnances alimentaires du Bureau des obligations familiales qui recueille, distribue et exécute les paiements de pensions alimentaires pour enfants et pour conjoint;
- Les requêtes de nature procédurale comme lorsque vous tentez de signifier une requête et que l'autre personne soit a déménagé et vous êtes dans l'incapacité de la retrouver, soit semble savoir que vous voulez lui signifier une requête et vous évitez;
- Les demandes d'aliments lorsque l'autre partie réside à l'extérieur de l'Ontario;
- La rédaction d'une déclaration (un document dans lequel vous déclarez que les renseignements fournis sont vrais et que vous signez devant un témoin autorisé) pour le programme Ontario au travail et le Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées;
- Les divorces incontestés, uniquement dans certains cas;
- Des renvois vers des avocats qui peuvent fournir des conseils;
- Des services de médiation et des conférences en vue d'un règlement amiable;
- Des renvois vers d'autres organismes de services sociaux.



LEGAL AID ONTARIO
AIDE JURIDIQUE ONTARIO